



swiss  
university  
sports



FISU  
WORLD  
UNIVERSITY  
GAMES  
SUMMER

## Concept de sélection Diving pour la participation aux «Summer FISU World University Games du 28 juillet au 8 août 2023»

Version 27.10.2022

### 1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

### 2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 28 juillet au 8 août 2023.  
Compétition de plongeon : 31 juillet – 1<sup>er</sup> août 2023

### 3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les compétitions de plongeon s'étalent sur huit (8) jours et comprennent les disciplines suivantes :

- 1m, 3m plateforme Dames et Messieurs
- 3m, 10m synchronisé Dames, Messieurs et Mixte
- Mixed Team Event (1 Dame + 1 Homme)
- Classification d'équipe Dames et Messieurs.

Chaque nation participante peut inscrire les nombres suivants de participants sans condition de qualification préalable :

Disciplines individuelles planches et plateforme : trois (3) par discipline, desquels les deux meilleurs placés pourront accéder aux demi-finales ou finales.

Equipes synchronisées et Team Event : 1 équipe par discipline.

Les athlètes annoncés dans les disciplines individuelles peuvent aussi participer aux concours synchronisés et vice versa.

Au total, on ne peut excéder dix (10) Dames et dix (10) Hommes.

### 4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait):

1. Citoyenneté suisse
2. Âge : date de naissance du 01.01.1996 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800. (correspond à environ 20 % des coûts totaux). Swiss Aquatics Diving ne prend pas en charge ce montant. 20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

## 5. Sélections

### 5.1. Critères de sélection

Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :

- **Participation aux Championnats Suisses**
- **100% des performances internationales doivent être atteintes au moins 2 fois dans chaque discipline.**
- **Points :**

	Dames	Hommes
1m	235	342
3m	273	392
Plateforme	280	398
3m Synchro	255	357
10m Synchro	269	365
3m Mixed Synchro		263
10m Mixed Synchro		285

Team Event : Une annonce se fait si un plongeur de plateforme et une plongeuse de planche (ou l'inverse) se sélectionnent.

#### Critères additionnels :

- Respect des dispositions SWISS SPORT INTEGRITY (SSI)
- Respect des dispositions de SAD
- Planification annuelle ITP actuelle et signée,
- Estimation du potentiel par l'entraîneur

Si plus d'athlètes que les quotas autorisés remplissent les critères, ceux dont la moyenne de points entre les championnats suisses d'hiver et le meilleur résultat étranger est la plus haute seront sélectionnés.

### 5.2. Compétitions définies par la fédération

A côté des DGP FINA, les championnats internationaux d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Italie. D'autres compétitions peuvent être validées par Swiss Aquatics Diving après examen. Les dates correspondantes seront complétées dès leur publication.

### 5.3. Période de sélection pour Team SUISSE

Du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au **21 juin 2023** inclus.

### 5.4. Proposition de sélection

La proposition de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, **jusqu'au 21 juin 2023** au plus tard sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La proposition est basée entre autre sur feuille Excel Aperçu des résultats.



swiss  
university  
sports



FISU  
WORLD  
UNIVERSITY  
GAMES  
SUMMER

### 5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par la commission de sélection de Swiss University Sports :

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation (HoD) World University Games 2021 (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

## 6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web [www.sportintegrity.ch/fr](http://www.sportintegrity.ch/fr) fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes). Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

## 7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations.

Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

## 8. Autres dispositions

**Processus d'inscription des athlètes** : Les athlètes possible doivent s'être manifestés au plus tard 6 mois à l'avance en tant que «probables» auprès de leur CD. Les probables retenus doivent se déclarer par écrit (accord de participation) prêts à participer à l'événement en cas de sélection éventuelle et à effectuer en conséquence les éventuels rassemblements, la présentation officielle de l'équipe, etc. En outre, il convient de noter qu'en raison de COVID, des directives spécifiques peuvent continuer à s'appliquer à la Chine en été 2023 (restrictions de voyage, vaccination obligatoire, etc.).

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

**Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU.** Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer aux World University Games. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au responsable de la délégation (HoD).

## 9. Responsabilités

Responsable de discipline : Catherine Maliev, Route de Penau 12, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Coach: à confirmer

1052 Le Mont-sur-Lausanne, le 27.10.2022

Signatures :



Catherine Maliev, cheffe de discipline plongeon



Peter Gildemeister, Chef de Performance Swiss Aquatics Diving



Simone Righenzi, Chef de sport de Performance Swiss University Sports